

Resp Pj pl 11 0057/10



RÉPONSE

A LA LETTRE DE JACQUES,
Maître Bambocheur à Saint-Cyprien, par
un Membre du Bureau Économique ?

JE vous connois M. le Citoyen de Toulouse, & si je déchirois le masque que vous avez emprunté, ce seroit vous rendre sans doute un mauvais service, l'anonyme pourtant jete un mauvais vernis sur votre cause, craindriez-vous le courroux du Public, cela peut être; car si vous n'avez en vue que son bonheur, pourquoi vous cacher? Que ne vous montrez-vous au grand jour & à découvert comme moi, je n'ai voulu tromper personne, j'ai offert publiquement de discuter de bonne foi les grands intérêts qui nous divisent; mes intentions sont droites, ma conduite est franche & pure; imitez-moi donc, il n'y a ni noblesse ni loyauté à se battre en renard.

Vous cherchez à faire illusion par vos sophismes, je vous l'ai déjà dit, mais ce qui n'est ni beau ni honnête, c'est de chercher par votre ton burlesque & vos quolibets à détourner le public, de l'attention qu'il doit à une matière très-importante: reprenez, croyez-moi, le rôle qui vous convient; traitons aussi gravement que nous le devons une affaire aussi sérieuse, on ne pardonne qu'aux âmes froides & retrécies de plaisanter sur le bonheur des humains.



Vous n'ignorez pas, Monsieur, que le plan que vous avez fait adopter au Conseil politique sans être apprécié, occasionnera une dépense énorme, qu'il faudra démolir l'aile de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, en construire un autre, faire des rues, &c. Si par hasard vous manquez de mémoire, permettez-moi de vous renvoyer au rapport fait en plein Conseil, par M. Pujou le 22 Août 1778. Il est écrit heureusement tout au long sur le registre, vous ne pouvez vous y méprendre, relisez, Monsieur, & si vous ne voulez pas en prendre la peine, voici mot à mot ses expressions.

» Dans le second Plan donné par M. l'Ingénieur de la
 » Ville, les ouvrages commençant à l'angle de la Cha-
 » pelle de la Grave, sont dirigés à la culée du Pont, ce
 » n'est pas qu'on se propose aujourd'hui de les porter
 » jusques-là, on s'arrêtera pour le présent au bâtiment
 » de l'Hôtel-Dieu, mais dans la suite on pourra le con-
 » tinuer jusqu'à ce point, en transportant ailleurs l'aile
 » droite de l'Hôtel-Dieu qui borde la rivière.

Trouvez-vous, Monsieur, la destruction de l'Hôpital
 clairement exprimée; si vous pensiez le contraire, nous
 aurions de quoi vous convaincre que cette dépense est in-
 dispensable. Voici encore une autorité respectable; c'est
 la suite du même rapport. « Si la circonstance présente,
 » (est-il dit), & les dépenses immenses que la Ville a
 » entrepris ne lui permettent pas d'exécuter ce Plan dans
 » son entier, elle aura du moins la gloire de l'avoir conçu
 » & de l'avoir tracé; nos neveux n'auront pas à nous re-
 » procher de les avoir assujétis à un plan mesquin & bi-
 » zarre, sans rapport & sans liaison avec les ouvrages,
 » que la Province fait construire de l'autre côté de la ri-

„ viere : *tel est en effet , Messieurs , le premier Plan* que
 „ j'ai eu l'honneur de vous exposer ; & si nos neveux rendus
 „ aux véritables idées des choses vouloient porter ces ou-
 „ vrages à la culée du Pont , afin de se procurer de ce
 „ côté de la riviere un Quay servant de promenade , fem-
 „ blable à celui dont on commence à jouir du côté de la
 „ Ville ? Ne feroient-ils pas rebutés à la vue de l'angle
 „ saillant que feroient dans la riviere nos ouvrages avec
 „ ceux qu'ils se proposeroient de faire ; au lieu qu'en conf-
 „ truisant aujourd'hui , selon *le second Plan* , nous leur
 „ donnons un *aiguillon* , qui les animera à profiter des
 „ premières circonstances favorables , pour donner la der-
 „ niere perfection à un ouvrage , qui fera l'ornement &
 „ l'agrément de la Ville.

Nous voilà donc bien fixés sur le Plan , que la Ville
 s'engage de faire exécuter par sa Délibération du 22 Août
 dernier. Hé bien , Monsieur , ce sont les dépenses qu'il
 occasionne que j'ai calculées ; c'est la démolition & re-
 construction de l'Hôpital ; ce sont les places , les rues
 qu'on y a déterminé , les destructions à faire que j'ai
 apprécié : le tout , d'après ce Plan , qui ne peut plus être
 contesté , & l'on peut vous montrer ces ouvrages du doigt
 & de l'œil.

Que m'opposez-vous à cela ; je suis fâché de le redire ;
 car je ne voudrois pas vous offenser : cependant , l'intérêt
 public m'oblige d'être exact , & je le ferai : vous vous
 bornez à me répondre par une froide & ridicule plaifan-
 terie ; “ permettez-moi d'être inconséquent , me dites-
 „ vous. Abandonnons ce projet de places d'ouvertures
 „ de nouvelle rue d'alignement avec la nouvelle porte. Je
 „ vous paye cette complaisance , avec le prix que vous

» avez fixé vous-même. Dites au Conseil Politique , que
 » la commission dont vous êtes membre , n'a jamais adopté
 » cette idée , qu'elle a regardé cet accessoire comme
 » l'ornement inutile du Tableau. Quoi , Monsieur , vous
 me conseillez de mentir , d'étouffer la voix de ma conscience ,
 de tromper le Conseil Politique ? Est-ce ainsi que vous
 auriez formé vos élèves , si vous eussiez été chargé d'en-
 seigner la morale ou la théologie ; je dirai que la commission
 s'en rapporta totalement à M. Pujou , pour l'examen du
 Plan dont s'agit , qu'elle n'eut ni le temps ni l'occasion
 de s'en occuper , que ce membre de la commission le
 présenta au Conseil Politique dans toutes ces parties ,
 comme il le dit lui-même. *Si la circonstance présente , &
 les dépenses immenses que la Ville a entrepris ne lui per-
 mettent pas d'exécuter ce Plan dans son entier , elle aura
 du moins la gloire de l'avoir conçu : Nos neveux , &c.*

Je dirai que les fraix de construction & de démolition
 de l'Hôpital St. Jacques doivent être connus , puisque cet
 objet tient essentiellement comme les autres à la perfection
 du projet ; je dirai enfin , qu'on abuseroit de la confiance
 du Conseil Politique , si on l'engageoit par surprise dans
 une entreprise immense , sans lui en développer tous les
 fraix , & les inconvéniens , ou si on lui dissimuloit qu'elle
 est de pure fantaisie , & sans la moindre utilité.

Enfin Monsieur , si le Conseil , comme je le crois , est
 bien aise de connoître la vérité dans une affaire aussi essen-
 tielle , nous irons plus gravement & avec réflexion à
 l'examen des retranchemens que vous faites sur mes cal-
 culs de votre autorité privée , nous prendrons pour gui-
 de la délibération du 22 Août dernier , afin de compter
 les dépenses totales du projet qu'il a adopté , & celles des

ouvrages délibérés quant à présent ; allons le Plan sous la main , car vous savez que la commission a constaté , qu'il est conforme à l'état des lieux , nous suivrons l'estimation que j'ai faite de chaque partie , & si vous voulez aller de bon pied , vous serez bientôt convaincu que mon appréciation est inférieure à la dépense réelle ; ainsi bien loin de retrancher les places , les rues & l'Hôpital , comme des dépenses imaginaires , vous conviendrez qu'il faut les regarder comme inévitables , dès qu'on commencera l'exécution du projet. Je crois la chose bien prouvée : vous pouvez Monsieur vous livrer à des inconséquences tant qu'il vous plaira ; mais le Conseil-Politique n'imitera pas cet exemple ; si le Plan dont s'agit ne s'exécutoit en entier , la disposition qu'on donne aux ouvrages déterminés quant à présent seroit plus qu'inconséquente , elle seroit ridicule , & absurde 1°. , le port qui doit être placé au centre de la ligne , entre l'Hôpital de la Grave & la culée du pont se trouveroit à l'extrémité du Quai , près l'Hôpital Saint-Jacques , masqué en partie par le mur de cet édifice ; pour le coup on pourroit bien dire que le Tableau seroit choquant & bisarre.

2°. Les Barques ne peuvent aboutir à ce port qu'en remontant la Riviere pour la traverser au dessus du pont vieux , & filant le cable le long de l'Hôpital St. Jacques afin de résister au courant ; comment feront-elles leur manœuvres sans banquette le long de ce bâtiment , comment pourra-t-on les garantir de se briser contre les piles qui subsistent , ou empêcher qu'elles soient entraînées sur la chaussée si on ne peut maîtriser les eaux ; voilà des difficultés , Monsieur , que vous n'avez pas sans doute prévu.

3°. Puisque vous êtes si bien instruit de ce qui se passa

dans la rue Villeneuve le premier de ce mois , vous savez sans doute qu'on trouva que le talus du Quai à l'extrémité du mur circulaire rentre de 4 pieds & demi dans cette rue , comment n'avez-vous pas dit qu'elle est fort étroite , & impraticable pour le charroi à son entrée du côté du pont , & que l'Ingénieur de la Ville la jugée telle par son plan ; enfin pourquoi ne pas avouer que votre Quai ne peut même servir de promenade , attendu que rentrant dans les granges du sieur Baron , il bouche l'arceau de l'Hôpital qui conduit à l'abreuvoir ; qu'ainsi ce Quai n'aura point d'issue si on ne démolit l'Hôpital.

Je reviens à mes calculs , Monsieur , non parce qu'ils vous fatiguent , mais parce que des administrateurs ne sont pas des despotes , & qu'il est dans l'ordre avant d'employer l'argent de la Communauté , qu'ils balancent la dépense avec le produit.

Vous savez bien tout ce qui s'est passé au Bureau Économique , mais vos réticences me font soupçonner qu'il est bon d'entrer dans quelque détail ; le Bureau fut partagé sur mon Mémoire cinq contre cinq.

Nos Adversaires prétendoient qu'il ne s'agissoit plus d'examen , dès que le Conseil-Politique avoit adopté le Plan , ceux qui pensoient comme moi sollicitoient au contraire la décision des Gens de l'Art. Enfin le Mémoire parvint à M. l'Intendant , il fut frappé des inconvéniens du projet & de la dépense , il ordonna de les approfondir ; dans le premier Bureau on adopta l'expédient de les soumettre à la décision de deux Ingénieurs ou Architectes , les partisans du port nommerent eux-mêmes le sieur Pins & le sieur Projet ; ils prétendirent qu'on ne devoit leur faire apprécier que les Ouvrages délibérés , & non

la totalité du projet , cette opinion fut long-temps combattue , & elle prévalut ; quand on consentit ensuite de leur délivrer le Plan pour procéder , l'Ingénieur déclara l'avoir envoyé à Montpellier ; enfin au nouveau Bureau on opposa des motifs de récusation contre les Experts choisis , pris de ce que l'un étoit employé au Canal Royal , & l'autre avoit des magasins à Saint-Étienne , on desira de leur associer les sieurs Nel & Lopies , on y consentit quoiqu'il fût convenu que celui-ci avoit précédemment refusé pour avoir déclaré son avis ; tout sembloit aplani , lorsqu'au prochain Bureau les membres étant plus nombreux , cette délibération fut révoquée , il fut prétendu que la nomination d'Experts appartenoit au Conseil-Politique ; c'est la veille de son assemblée que vous avez laché votre satire , voudriez-vous esquiver ma réponse , ce n'est pas bien ; les lumieres des Citoyens respectables qui composent l'administration vous répondent , dites-vous , du succès de vos vœux , & vous espérez qu'ils confirmeront sans examen la délibération du 22 Août ; j'ai dans ce Corps respectable une confiance mieux placée , mais je desire qu'il ne prononce qu'après avoir acquis tous les éclaircissémens nécessaires. Je crois que personne ne peut en fournir de plus positifs que les Gens de l'Art. Pourquoi redoutez-vous si fort ce moyen , il est si naturel & si juste dans une cause de cette espece.

Vous m'accusez bien gratuitement , Monsieur , de m'opposer par intérêt aux faveurs que vous briguez pour St. Cyprien , personne ne mérite moins ce reproche ; j'ai dit cent fois , & je l'ai écrit dans mon Mémoire , qu'on doit conserver aux Habitans de ce Fauxbourg la communication avec la riviere. J'ai indiqué les moyens de le faire

sans augmenter la dépense de maniere à remplir toutes les vues du commerce & d'utilité publique ; que demandez-vous donc ? quel motif vous reste-t-il pour desirer le port, dès que vous pouvez tout autrement trafiquer vos bambouches & vos grains , avec plus de facilité & d'économie ; n'est-il pas évident que si l'on établit deux cales , vous n'aurez que la rue à traverser pour aboutir à la riviere , au lieu que le Port vous en éloigne de trente toises tout au moins ?

Revenons à mon intérêt personnel : en plein Bureau l'on a démontré jusqu'à l'évidence que le Faugbourg St. Etienne n'a rien à gagner ni à perdre dans la construction de votre Port ; je croyois ce détail inutile , mais vous le rendez nécessaire aujourd'hui ; vous faites sonner bien haut le commerce des grains qu'on fera à St. Cyprien pour Bordeaux ; vous passez condamnation sur celui du Languedoc & de la Provence. Hé ! bien , Monsieur , voyons ce que c'est. Je vous convaincray qu'on vous a mal instruit ; Bordeaux est ordinairement alimenté par la Bretagne , la côte de France & le Nord ; dans l'espace de vingt ans à peine en compteroit-on un qu'il ait eu besoin de nos bleds ; quand cela arrive , la Gascogne ne verse pas ici , la matiere circule de proche en proche vers Verdun , Layrac , & les autres Villes , le long de Garonne , parce qu'elles sont plus à portée ; ainsi votre commerce avec Bordeaux est une chimère ; prenez la carte , examinez & reconnoissez votre erreur.

S'il vous restoit quelque prétention au commerce avec le bas-Languedoc , vous êtes bien le maître ; la concurrence est ouverte ; mais souvenez-vous que vos greniers sont exposés à l'inondation , que leur éloignement de la riviere

double & triple les fraix qu'on paye à St. Etienne ; il vous reste à calculer les risques à courir sur la riviere , le défaut d'abri lors des inondations , la difficulté du passage avec les barques du Canal ; car dans les eaux basses elles ne porteront pas moitié charge , & les fraix doublent ; avec les grandes eaux l'entrée du Canal s'enfable & la porte est fermée ; ainsi , Monsieur , quand tous ces obstacles n'existeroient pas , l'avance du chemin qu'aura toujours le Port St. Etienne lui assigne un avantage exclusif.

D'ailleurs votre commerce de grains fût-il possible , il seroit , comme vous le dites , toujours borné à ce qui vient par terre de la Gascogne , & ce seroit un objet bien mesquin ; je vous défie d'établir qu'année commune il arrive de ce côté-là cent mille setiers ; retranchez ce qui va en droiture aux Marchés , aux Boulangers , aux Communautés Religieuses , aux Particuliers ; laissez aux Négocians de St. Etienne ce qu'il vous plaira , & voyez ce qu'il vous reste ; décidez maintenant si c'est un puissant motif pour la Ville de sacrifier un million pour la perfection de votre projet ; encore un coup , quel que soit le commerce que vous pourrez faire. On vous laisse deux cales , je souhaite qu'on les emploie constamment.

La démangeaison d'avoir un Port , vaille que vaille , pourroit-elle faire perdre de vue les objets de première utilité , votre construction ne laisse plus d'abreuvoir pour les chevaux ; seroit-il possible qu'on ne feroit pas attention que les cales dont s'agit peuvent réunir le double avantage de servir à cet usage & au commerce , notamment celle indiquée du côté de la Grave , où la riviere est moins profonde ; ce motif seul devoit les faire préférer.

Il me reste à vous parler d'un fait essentiel que vous

avancez faussement & qui pourroit en imposer ; l'ancienne administration éclairée par une longue expérience sur les vrais intérêts de la Ville, n'a jamais adopté le projet d'un Quai avec un Port à St. Cyprien : lisez, Monsieur, sa Délibération, (a) il n'est parlé que d'un mur de défense : lisez encore l'Ordonnance de M. l'Intendant qui la confirme, & apprenez que l'autorité respectable que vous invoquez, est totalement contraire à votre Cause ; elle doit me faire penser que le nouveau Conseil agira avec la même prudence & le même discernement.

Je ne me permettrai qu'une réflexion sur vos craintes d'être infecté par les Tueries & les Blanchers ; elle est puisée dans l'expérience ; depuis des siècles les Blanchers, Taneurs, Couroyeurs & autres ouvriers de ce genre, habitoient en plus grand nombre entre la Daurade & St. Pierre, ce quartier fort peuplé renferme encore deux puissants Monastères & un grand Séminaire, personne n'a remarqué que l'air y fût moins sain qu'ailleurs.

Les Tueries sont à St. Cyprien dans un état déplorable, & les matières fécales sont amoncelées à six pieds dans les rues ; parce qu'on ne peut les évacuer dans la rivière, personne ne s'en est plaint ; hé quoi Monsieur quand ces édifices seront construits avec les précautions que j'indique dans mon Mémoire, n'est-il pas évident que l'air sera infiniment plus pur qu'aujourd'hui ; convenez que vous avez plus d'humeur que de raison.

Votre alarme au sujet des ouvertures dans le mur de défense, n'est proposable qu'à des enfans : voilà Mon-

(a) Elle est du 18 Septembre 1777.

fleur ce que j'avois à vous dire sur votre lettre satyrique ;
 travaillez pour le Commerce sans insulter à ses mal-
 heurs : je souhaite que vous occupant aussi sincère-
 ment que moi de l'intérêt public , vous preniez la peine
 de vous mieux instruire des faits qui nous divisent , &
 que vous le fassiez sans passion, sans aigreur , & sur-tout
 sans injure ; car je vous avoue que je ne répons pas à
 cela : si vous prenez ce sage parti, vous conviendrez que
 la dépense qu'on propose à la Ville au-delà du mur de dé-
 fense , & des cales ou abreuvoirs , ne peut avoir aucune
 utilité ; qu'elle deviendra funeste aux habitants dont elle
 grossira les charges ; que la Ville se mettroit dans l'im-
 puissance de fournir aux entreprises considérables qu'elle
 a déjà formé, notamment au dessein louable de remplacer
 le service gratuit de la patrouille par un corps soudoyé ;
 qu'on perdra nécessairement de vue la réparation indis-
 pensable des chemins du Gardiage, dont le mauvais état a
 déjà beaucoup renchéri les fraix du transport ; que la com-
 modité des Habitans, la salubrité de l'air, le service des in-
 cendies réclament depuis long-temps la construction des
 Fontaines , & que tous ces objets d'utilité première mé-
 ritent bien la préférence sur la puérile & pitoyable dé-
 coration que vous sollicitez.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement , Monsieur.

Votre très-humble serviteur

* * * * *

P. S. Dans le moment l'on vient de me remettre le Dialo-

gue du Vinaigrier avec son fils, je le parcours à la hâte, vous conviendrez qu'il n'est pas besoin d'être docteur pour écrire si mal, l'on n'y voit que bêtises, bévues, supercheres &c. &c.

*J'en pourrois par malheur faire d'aussi méchans ;
Mais je me garderois de les montrer aux gens.*

Mol...